

Titre : Instructions pour l'emploi de l'aspirateur de poussières 'Thomson Duplex' n° A 228,  
instruction n°18001, janvier 1930

Auteur : Alsthom (Société générale de constructions électriques & mécaniques)

Mots-clés : Appareils électroménagers; Appareils ménagers

Description : 11 p.; ill.; 21 cm

Adresse : Paris : Impr. Cussac, 1930

Cote de l'exemplaire : CNAM-MUSEE ME5-THO (Centre de documentation du Musée des arts et métiers)

URL permanente : [http://cnum.cnam.fr/redir?M9969\\_3](http://cnum.cnam.fr/redir?M9969_3)

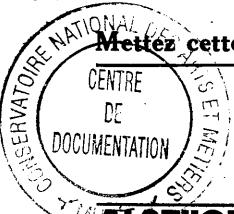


La reproduction de tout ou partie des documents pour un usage personnel ou d'enseignement est autorisée, à condition que la mention complète de la source (*Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*) soit indiquée clairement. Toutes les utilisations à d'autres fins, notamment commerciales, sont soumises à autorisation, et/ou au règlement d'un droit de reproduction.

You may make digital or hard copies of this document for personal or classroom use, as long as the copies indicate *Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*. You may assemble and distribute links that point to other CNUM documents. Please do not republish these PDFs, or post them on other servers, or redistribute them to lists, without first getting explicit permission from CNUM.

H 9969-2

MES-Tte



**Mettez cette Instruction où vous pourrez la trouver facilement**

## INSTRUCTIONS

**ALSTHOM**

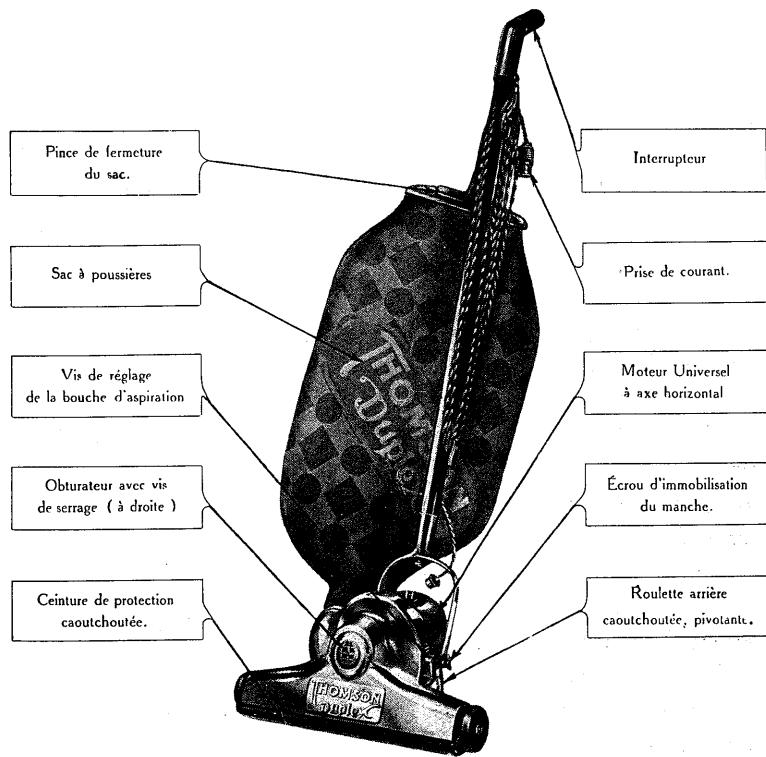
pour l'emploi de

**ALSTHOM**

### l'ASPIRATEUR DE POUSSIÈRES

**"THOMSON DUPLEX"**

(N° A 228)



Cl. 5240

**INSTRUCTION N° 18001**

Annule et remplace l'instruction 8401

**JANVIER 1930**

## INSTRUCTIONS

### Principe et description de l'appareil.

Le principe est le suivant :

Un petit ventilateur, mû par un moteur électrique enclos dans une enveloppe métallique ouverte à ses deux extrémités, crée dans cette enveloppe un courant d'air ; l'air entre par une extrémité et sort par l'autre. Cette dernière étant coiffée d'un sac en tissu filtrant l'air et retenant la poussière, tout objet présenté à l'entrée sera débarrassé de la poussière qu'il contient, et l'on retrouvera celle-ci accumulée dans le sac-filtre.

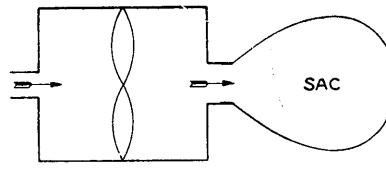


Fig. 1 Cl. 1795

Sur ce principe est construit le **THOMSON DUPLEX** qui se présente comme un ustensile de ménage puissant, mais consommant peu, très efficace tout en restant léger et d'un maniement facile.

Voici la description de ses points caractéristiques essentiels :

1<sup>o</sup> Le moteur, du type universel, fonctionne indifféremment sur courant continu ou alternatif, la fréquence, dans ce dernier cas, pouvant être comprise entre 0 et 60 périodes par seconde. Il est monté sur roulements à billes, protégé contre les poussières aspirées et sa ventilation est assurée par un dispositif approprié. Il ne prend que 190 watts.

2<sup>o</sup> La roue à aube ou turbine du **THOMSON DUPLEX** aspire directement dans la ventouse d'aspiration sans coude ni tube d'aspiration.

3<sup>o</sup> La ventouse d'aspiration, largement dimensionnée, permet un nettoyage rapide des surfaces importantes. Elle est munie d'une bordure en caoutchouc qui amortit les chocs entre l'appareil et les autres objets et évite toute trace de détérioration à l'un comme aux autres.

4<sup>o</sup> Une brosse rotative, montée sur roulements à billes et entraînée directement par le moteur, est placée dans la buse d'aspiration. Elle est constituée par deux rangées hélicoïdales de soies diamétriquement oppo-

sées, et produit un véritable battage du tapis légèrement soulevé par l'aspiration : elle assure ainsi l'enlèvement de tous les débris tels que fils, cheveux, kapok, etc...

5° Une vis de réglage (fig. 2) permet d'ajuster la bouche promptement et sans effort dans la position la plus favorable au nettoyage. La perfection du nettoyage dépend en effet de la position de la bouche par rapport au sol, position qui doit varier selon qu'il s'agit de parquet ou de tapis plus ou moins épais (voir page 5).

6° Le sac à poussières de grand volume est exécuté en un tissu spécial qui a la propriété de retenir la poussière tout en laissant passer l'air avec une faible perte de charge. La forme du sac empêche tout retour de poussière dans l'aspirateur.

7° Une monture avec ressort et bouton poussoir permet d'opérer instantanément la jonction étanche du sac, en appuyant sur le poussoir et en enfonçant la buse du sac dans son logement de manière qu'en retirant ensuite le doigt du bouton poussoir, le téton qu'il commande s'engage dans le trou ménagé dans la paroi du logement de la buse ; la disjonction s'opère en appuyant sur le poussoir et en tirant.

8° Une pince ferme hermétiquement l'ouverture du sac pendant le fonctionnement de l'appareil.

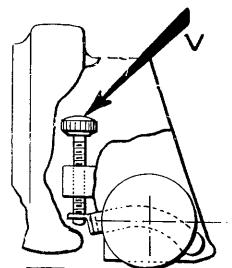
9° Un câble THOMSON extra-souple de six mètres est livré avec l'aspirateur et permet le nettoyage des pièces de grandes dimensions sans changer de prise de courant.

10° Un interrupteur à enclenchement et rupture brusques, manœuvré à l'extrémité du manche, assure la commande du moteur.

11° Le manche terminé en crosse est réuni à l'appareil par une fourche en acier nickelé, il peut osciller autour d'un axe horizontal, et un ressort de rappel en spirale tend constamment à le porter vers l'avant, et par suite à soulager la main qui dirige l'appareil.

Un écrou à oreilles se bloquant sur un secteur denté permet de l'immobiliser verticalement et, après usage, de remiser l'appareil sans l'appuyer.

12° La base constituant le corps de l'appareil est en aluminium fondu ; elle porte à l'avant la bouche d'aspiration. Sur cette base vien-



nent se fixer le moteur, la roue à aubes, la brosse rotative, la fourche en acier finement nickelé, et les roulettes supports de l'appareil.

13° Les accessoires comportent six pièces dont on trouvera plus loin la nomenclature avec les usages auxquels ils sont destinés.

### Montage de l'appareil.

L'aspirateur **THOMSON DUPLEX** est livré dans deux colis :

a) Une première caisse carton formant mallette contient le corps de l'appareil ainsi que tous les petits accessoires disposés dans des boîtes.

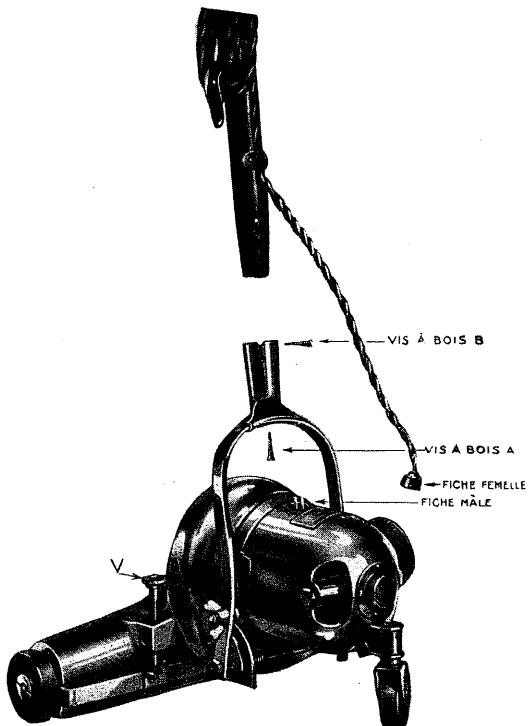


Fig. 3

Cl. 5022

b) Une deuxième caisse également en carton, plus plate et plus allongée que la première, renferme le tuyau souple, les 2 tubes métalliques et le manche.

Après avoir déballé soigneusement toutes les caisses, procéder par ordre comme suit :

- a) Poser le corps de l'appareil sur ses roulettes.
- b) Prendre le manche et dévisser les vis à bois A et B.
- c) Engager le manche dans la douille de la fourche en le plaçant de façon que le tenon vienne s'emboîter dans l'encoche correspondante.  
Remettre la vis à bois A en bout du manche pour assembler celui-ci à la fourche, et compléter ce montage en vissant la vis B.
- d) Connecter la fiche noire (partie femelle) qui termine le câble fixé au manche à la prise noire correspondante (partie mâle) placé sur le moteur.
- e) Placer la douille métallique du sac dans son logement situé sur le côté droit de la base, ainsi qu'il a été dit précédemment.
- f) Fermer l'ouverture supérieure du sac au moyen de la pince et accrocher l'extrémité du ressort à boudin au piton vissé dans le manche.  
L'appareil est ainsi prêt à être mis en marche.

#### Mise en marche.

L'appareil ne doit pas être branché sur un réseau dont la tension diffère de plus de 5 % de celle inscrite sur la plaque signalétique, la fréquence peut être comprise entre 0 et 60 périodes par seconde. Dérouler la longueur de câble nécessaire pour atteindre une prise de courant murale (à défaut on peut utiliser une douille de lampe en coiffant la prise de courant à broche d'un bouchon adaptateur n° 49 710). Brancher l'appareil sur le réseau de distribution sans oublier de fermer l'interrupteur qui commandait la lampe, si l'on utilise comme prise de courant la douille d'une lampe.

#### Réglage.

Le corps de l'appareil porte en regard de la tête de vis V une plaque rouge avec les indications suivantes (fig. 4) :

parquet  
tapis minces  
tapis moyens  
tapis épais

## ASPIRATEUR DE POUSSIÈRES

## "THOMSON DUPLEX"

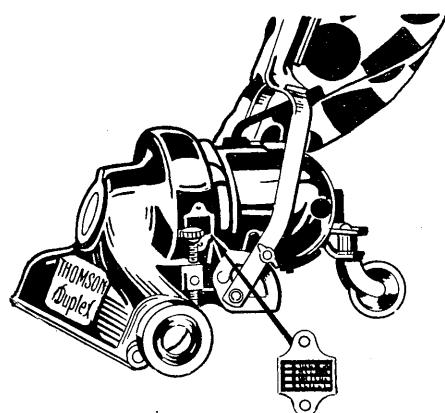


Fig. 4

Cl. 4009

*La partie supérieure de la vis doit sensiblement *affleurer* à la hauteur du trait correspondant aux conditions d'emploi.*

### Soins et entretien.

Toutes les parties tournantes étant montées sur roulement à billes, l'appareil *n'a pas besoin d'être graissé.*

La brosse rotative placée dans la bouche aspiratrice

ne demande que peu de soin, car les poussières, cheveux, fils, etc., ne s'y accumulent pas. Si cependant il devient nécessaire de l'enlever, procéder de la façon suivante :

a) Ouvrir l'obturateur en le faisant pivoter vers la gauche, après avoir des-

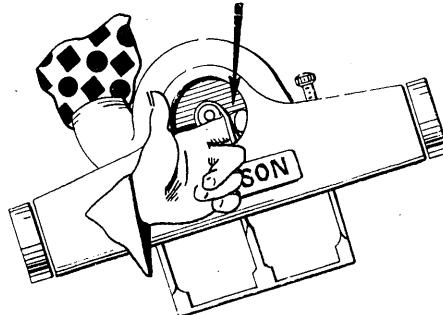


Fig. 5

Cl. 4003

serré la vis placée à droite (voir figure de la première page).

b) Faire sauter la courroie de l'axe du moteur avec l'index (fig. 5).

c) Retourner l'appareil et ouvrir le protège-brosse en se servant des deux mains comme l'indique la figure 6.

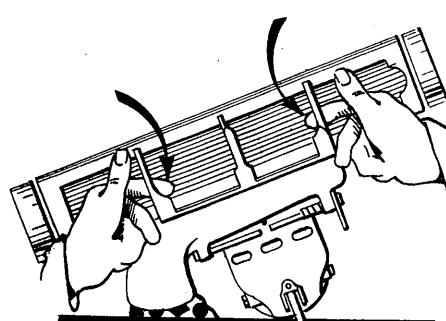


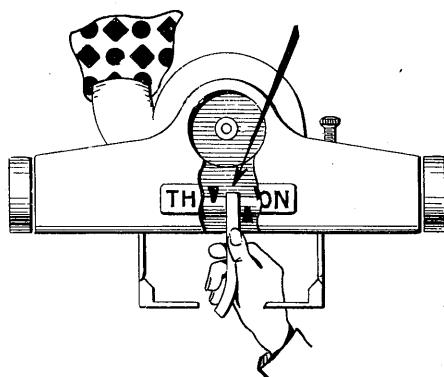
Fig. 6

Cl. 4008

En vue du remontage, observer comment les bouts d'axe sont maintenus dans leur alignement par des ressorts.

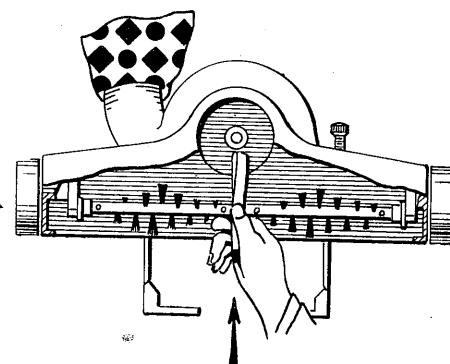
d) Saisir la courroie par l'ouverture inférieure de la ventouse et tirer vers l'extérieur (fig. 7); la brosse quitte son logement sans effort.

Pour remettre la brosse en place, la saisir par la



Cl. 4004

Fig. 7



Cl. 4005

Fig. 8

poulie centrale et l'introduire dans la buse en plaçant les deux bouts de l'axe à l'entrée des logements prévus à chaque extrémité de la ventouse (fig. 8).

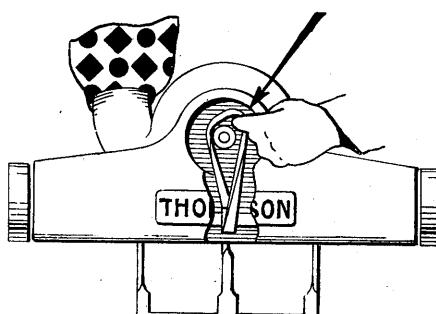
Exercer une légère pression sur chaque bout de l'axe avec les deux pouces de façon à l'engager sous les ressorts.

Replacer la courroie sur l'axe du moteur;

*s'assurer qu'elle passe bien sur la poulie de la brosse suivant le sens indiqué sur la figure 9.*

Si la courroie saute, c'est qu'elle a été mal placée; la remettre en suivant attentivement les indications de la figure 9.

Fermer le protège-brosse.

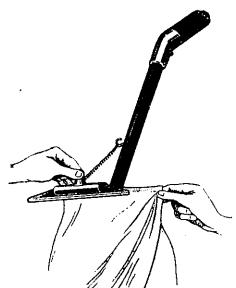


Cl. 4006

Fig. 9

**Remplacement des charbons.**

Dévisser les boutons à tête ronde à l'arrière de l'appareil et retirer les ressorts qui entraînent eux-mêmes les charbons. Mettre un nouveau charbon à chaque ressort, remettre en place en faisant entrer le charbon le premier, comprimer le ressort avec le bouton rond, que l'on visse à fond sans serrer fortement.

**Si votre appareil cesse d'aspirer, vérifier que :**

- a) La hauteur de la buse est bien réglée ;
- b) Les charbons ne sont pas usés ;
- c) L'entrée du sac n'est pas obstruée ;
- d) La buse d'aspiration n'est pas obstruée par un bouchon de papier, chiffon, etc.

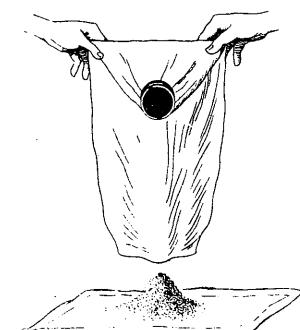


Fig. 10 Cl. 4010

**Tenir toujours le sac dans un état de propreté parfaite.**

*Pour vider le sac :* appuyer sur le bouton poussoir en tirant à soi pour dégager la douille du sac de l'emboîtement. Saisir le sac d'une main près de la pince et desserrer celle-ci de l'autre main ; vider le sac par le haut en le renversant.

De temps à autre retourner le sac et le brosser.

Remettre le sac en état de fonctionnement comme il est indiqué au paragraphe "Montage".

*Ne jamais laver le sac.*

**Nomenclature et usage des différents accessoires.**

1. — Tube souple n° 706-438 permettant l'emploi des accessoires de l'appareil dans tous les cas particuliers. Il se branche par l'intermédiaire

de la grande buse de branchement n° 706-567 fixée à l'une de ses extrémités, aussi bien sur l'orifice d'aspiration que sur celui de refoulement, à la place du sac.

Dans les deux cas, il est immobilisé par un petit téton commandé par bouton poussoir, qui vient se loger dans un trou réservé à cet effet.

2. — 2 tubes métalliques n° 706-453 B pouvant se monter sur le tube souple et permettant d'atteindre les objets élevés.

3. — Ventouse en aluminium n° 706-436 pouvant être fixée directement sur le tube souple ou sur le tube rigide. Elle s'emploie dans le cas des vêtements, rideaux, literies, etc.

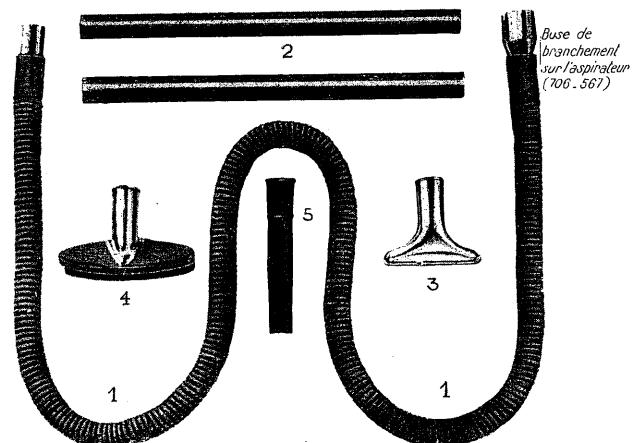


Fig. 11

Cl. 5025

4. — Brosse ovale n° 703-4104 permettant d'ajouter l'effet mécanique du brossage à celui de l'aspiration.

5. — Ventouse en bec n° 154721, en caoutchouc, pour tous les cas où la ventouse en aluminium (3) ne peut être employée par suite de ses dimensions. Ce bec sert aussi pour le soufflage.

N. B. — Pour séparer les différents accessoires les uns des autres, ne pas oublier d'exercer une légère torsion à droite ou à gauche, en tirant.

**Nettoyage par aspiration.**

L'appareil étant placé sur ses roulettes :

- 1<sup>o</sup> Ouvrir l'obturateur (voir paragr. *a*, page 6) ;
- 2<sup>o</sup> Faire sauter la courroie (voir paragr. *b*, page 6) ;
- 3<sup>o</sup> Placer le tuyau souple (voir paragr. 1, page 8) ;
- 4<sup>o</sup> Placer en bout du tuyau souple les 2 tubes métalliques, si cela est nécessaire (objets éloignés) ;
- 5<sup>o</sup> Compléter le montage avec l'accessoire approprié au nettoyage que l'on désire exécuter ;
- 6<sup>o</sup> Fermer l'interrupteur et promener l'accessoire sur la surface à nettoyer en ayant bien soin de tenir celui-ci de façon qu'il ait tendance à adhérer sur la surface en question. Il faut forcer l'air aspiré à suivre son chemin à travers les poussières à aspirer (éventuellement à travers les tissus).

**Nettoyage par soufflage.**

L'aspirateur se transforme en souffleur en plaçant le tuyau souple (1) à la place du sac. Tous les accessoires peuvent alors être montés comme il est indiqué pour l'aspiration, mais on se sert surtout du bec (5).

Ce dispositif est précieux pour le nettoyage de certains objets sur lesquels l'aspiration aurait peu d'effet. C'est ainsi que l'on obtient le dépoussiérage rapide des radiateurs en fonte de chauffage central, des persiennes en bois ou métalliques, des ressorts de sommiers, du dessous ou de l'intérieur d'un piano, du dos des tableaux, des statuettes, bibelots, plantes vertes, etc.

Le soufflage forcé de l'air à travers le duvet à l'aide du bec (5) assure rapidement et à peu de frais la rénovation des coussins, oreillers, édredons, etc...

**Garantie.**

Nos appareils sont garantis pendant un an contre tout vice de construction.

Rappelez-vous enfin qu'il est plus difficile de remonter un appareil que de le démonter.

"THOMSON DUPLEX"

ASPIRATEUR DE POUSSIÈRES

Les appareils Thomson, étant construits avec les plus grands soins, ne se dérangent jamais. Toutefois, une fausse manœuvre peut rendre nécessaire soit une réparation, soit le remplacement d'une pièce. Dans ce cas, adressez-vous :

- 1<sup>o</sup> A l'électricien qui vous a vendu l'appareil ;
- 2<sup>o</sup> A son défaut à toute autre maison sérieuse d'électricité ;
- 3<sup>o</sup> Ou enfin à la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
DE CONSTRUCTIONS  
**ÉLECTRIQUES & MÉCANIQUES**  
(ALSTHOM)

Service commercial (provisoirement)

173, BOULEVARD HAUSSMANN — PARIS (8<sup>e</sup>)

**ALSTHOM**

1362 — Imp. Cussac, Paris